



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

28 juin 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.691

**OBJET : RELATIONS INTERNATIONALES - AUTORISATION DE DÉPLACEMENTS DE
DÉLÉGATIONS DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE**

Le 28/06/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 22/06/2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, M. Jean CHORRO à M. Maurice CHAZEAU, Mme Chantal DAVENNE à Mme Michelle EINAUDI, M. Jacques GARCON à Mme Catherine SILVESTRE, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, M. Christian LOUIT à M. Francis TAULAN, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, M. Jules SUSINI à M. Stéphane PAOLI, Mme Marie José VALETA à M. François HAMY

Excusés sans pouvoir :

M. Alexandre GALLESE

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Martine FENESTRAZ donne lecture du rapport ci-joint.



09.02

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Qualité de Vie -
Proximité et Citoyenneté

Département Services aux Publics -
Développement Touristique et International
Mission Développement
Touristique et International

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 28/06/10

RAPPORTEUR : Mme Martine FENESTRAZ

Politique Publique : DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET RAYONNEMENT INTERNATIONAL

OBJET : RELATIONS INTERNATIONALES - AUTORISATION DE DÉPLACEMENTS DE
DÉLÉGATIONS DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La Ville d'Aix-en-Provence conduit une politique de relations internationales lui permettant, d'une part, de réaliser un pont entre les cultures, d'être un opérateur en matière de gestion municipale d'autre part, et enfin, de jouer le rôle d'ensemblier au service des acteurs du territoire : universités, entreprises, associations.

Des contacts et des projets se déroulent avec dix-sept villes dans le monde. Les financements des bailleurs nationaux et internationaux sont systématiquement recherchés afin de bénéficier d'un effet de levier pour l'action municipale.

Des déplacements sont nécessaires pour mener à bien différents projets principalement axés sur le développement universitaire, économique et touristique de notre territoire.

Aussi, je vous propose de prendre connaissance du programme prévisionnel pour la fin de ce premier semestre et le deuxième semestre 2010, ainsi que des mandats spéciaux confiés aux élus afin de représenter la Ville d'Aix-en-Provence.

Durant l'été, une mission exploratoire se déroulera en Russie. Le développement touristique, économique et environnemental de ce territoire permet d'envisager une coopération et un partenariat ciblés tant au niveau économique qu'institutionnel. Saint Pétersbourg ainsi que les villes proches de Veliki Novgorod et Pskov situés dans le nord-ouest et pressenties par l'Ambassade de France en Russie, constitueront les principales étapes de la mission.

Compte tenu de ces enjeux, l' élu délégué aux relations internationales participera à cette mission ainsi que l' élu délégué au Tourisme et au développement durable.

Courant septembre, une mission exploratoire composée de l' élu délégué aux relations internationales et/ou l' élu délégué aux Affaires Européennes ainsi que l' élu délégué au tourisme se rendra dans la ville de **Pecs en Hongrie**. Ce déplacement aura comme objectif d' identifier les potentialités de partenariat entre les deux communes, afin d' envisager le renforcement de la participation d' Aix-en-Provence à la construction de l' Europe des 27. Aix en Provence n' a en effet pas de partenaire dans les Etats de l' est européen qui bénéficient d' une manne financière européenne importante.

Je vous rappelle que Pecs, Capitale Européenne de la Culture en 2010, est la ville de naissance de Victor Vasarely. Les relations de la Fondation aixoise avec le Musée Vasarely de Pecs constitueraient bien évidemment l' un des axes de l' éventuel partenariat. De même, une convention Erasmus signée entre l' Ecole Supérieure d' Art d' Aix en Provence et le département Arts visuels de l' Académie des Beaux Arts de Pecs, alimenterait également le flux des échanges entre les deux villes. Enfin, un rapprochement universitaire entre U3 et l' Université de droit de Pecs semble à l' étude.

Du 6 au 8 octobre, les premières assises de la coopération décentralisée franco-arménienne se dérouleront à **Erevan (Arménie)**.

La Ville d' Aix en Provence ayant été invitée par le maire de Dilijan, accueilli en 2009, ces assises seront l' occasion de se rendre en Arménie pour y étudier des possibilités de partenariat. Après participation aux assises d' Erevan et un travail avec l' Ambassade de France ainsi que tous les acteurs français déjà actifs en Arménie, la mission se poursuivra sur Dilijan en partenariat avec la Chambre de Commerce et d' Industrie franco-arménienne. Les axes de partenariat pressentis lors de l' accueil de la délégation de Dilijan sont, outre le développement économique des PME des territoires respectifs, le tourisme, les échanges institutionnels et de jeunes.

L' élu délégué aux relations internationales ainsi que l' élu délégué au Tourisme composeront la délégation de la Municipalité.

A l' automne 2010, plusieurs déplacements sont prévus pour :

- La conférence thématique du Réseau des Villes Historiques et Archéologiques (RVHA), prévue dans le cadre du programme de travail 2009 cofinancé par le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes (projet adopté par délibération N° 2009.0985 en Conseil Municipal du 28 septembre 2009), se déroulera à priori en **Jordanie**. L' élu délégué aux relations internationales, l' élu délégué au patrimoine ainsi que l' élu délégué au Tourisme y feront part de l' expérience aixoise en terme de politique de développement touristique et de sensibilisation des habitants.

Cette mission débutera, ou se poursuivra selon les dates précises, au **Liban à Beyrouth** pour la participation aixoise au Forum Européen de la coopération décentralisée.

- La participation à la vente aux enchères organisée par la ville de **Bath (Angleterre)** du Lion offert à Aix, customisé par un artiste local.

Le nom d' Aix en Provence sera ainsi associé à l' événement international “ Lions of Bath 2010 ” auquel contribuent quelques 100 lions décorés. Ces derniers seront mis à la vente afin de soutenir des œuvres caritatives. L' artiste récupèrera 25 % du résultat de la vente et rencontrera les autres artistes décorateurs, permettant un échange interculturel.

L' invitation officielle d' un représentant d' Aix en Provence sera également l' occasion de faire le point sur les perspectives concrètes de projets entre les deux villes.

Nous vous proposons de désigner l' élue déléguée aux Musées pour cette mission.

Enfin, devrait intervenir une opération de promotion de la Ville d' Aix en Provence à **Ashkelon (Israël)**, ville jumelle d' Aix en Provence, et le développement des échanges touristiques et commerciaux entre les deux villes. Après l' accueil du Maire d' Ashkelon en novembre 2009, une invitation officielle devrait préciser les dates du déplacement.

L'élú délégué aux relations internationales ainsi que l'élú délégué au Tourisme composeront a priori la délégation de la Municipalité aixoise.

En conséquence, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **Approuver** ces missions qui se feront au titre des relations internationales selon le dispositif prévu par la délibération n° 2009.0982 ;
- **Autoriser** Madame le Député Maire à signer les ordres de mission nominatifs correspondants ;
- **Dire** que les frais réels de ces missions seront imputés sur la ligne de crédits 92048 6251 1440, qui présente les disponibilités suffisantes.

2010.691 - RELATIONS INTERNATIONALES - AUTORISATION DE DÉPLACEMENTS DE DÉLÉGATIONS DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE

Présents et représentés	: 54
Présents	: 45
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 02/07//2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**